

Troisième table ronde

L'université reconfigurée

**Président : Bernard Saint-Girons,
premier vice-président de la CPU (France)**

Au coeur des processus de formation et d'acquisition des connaissances, l'Université doit-elle assimiler la mondialisation et s'y intégrer ou inventer de nouveaux modes de travail ? Certains aspects de son organisation doivent être sans doute réexaminés et adaptés à cette nouvelle dimension pour la dominer. Ses partenariats doivent se multiplier, ses formations et ses diplômes s'internationaliser, ses modes de transmission du savoir se moderniser, les nouvelles technologies de l'information être maîtrisées et exploitées au mieux.

Nouvelle géographie universitaire dans une situation de concurrence internationale

Eric Junod

Recteur de l'Université de Lausanne (Suisse)

Quelle formation, quels diplômes, quels modes de financement ?

Michel Combarous

Président de l'Université Bordeaux I (France)

L'université virtuelle

Dominique Lecourt

Professeur à l'Université Paris VII (France)

Les universités subsahariennes et de l'océan indien face aux enjeux du virtuel : exemple des universités malgaches

Eugène Mangalaza

Recteur de l'Université de Toamasina (Madagascar)

Garder, conquérir et reconquérir l'excellence

Bachir Souleymane Diagne

Philosophe, Professeur à l'Université Cheikh Anta Diop, (Sénégal)

La responsabilité civique des enseignants et des chercheurs

Lise Bissonnette

Directrice du quotidien « Le Devoir » (Canada-Québec)

Nouvelle géographie universitaire dans une situation de concurrence internationale

La mondialisation et la globalisation font partie des euphémismes qu'affectionnent les idéologies, en l'occurrence le néolibéralisme, et qui dissimulent des rapports de force brutaux ainsi que des exclusions. À ces deux concepts, je préfère de loin celui d'internationalisation, surtout lorsqu'il s'agit des universités, parce qu'il préserve un élément central, la dimension nationale. La politique de l'éducation fait partie des politiques publiques et elle doit trouver son socle dans l'espace déterminé et cohérent d'un pays, voire d'une entité supranationale disposant d'instances de régulation. De surcroît la mondialisation tend à remplacer le citoyen par le consommateur et elle présente le danger considérable d'uniformiser les productions humaines, ce qui ne convient ni à la culture ni à la science critique.

Que la concurrence interuniversitaire à l'échelle internationale se renforce et s'élargisse tant dans l'enseignement que dans la recherche et également les services, c'est un fait indéniable ; la mode journalistique des « ranking » en témoigne à sa manière. Aujourd'hui, grâce aux technologies de l'information et de la communication, une Université de haut niveau peut par exemple mettre sur le marché mondial un programme d'enseignement qui concurrence directement des enseignements par des méthodes traditionnelles que dispensent d'autres universités. Par ailleurs, de simples aménagements pratiques tels que l'harmonisation des cursus, l'introduction de systèmes de crédits compatibles, la reconnaissance des diplômes sont autant de mesures qui placent les étudiants devant des choix qui dépassent les frontières nationales. Enfin, la création de programmes internationaux de recherche amplifie la compétition entre les chercheurs et les universités.

Cette concurrence peut être considérée comme un facteur positif, dans la mesure où elle conduit à une amélioration de la qualité et assure une formation qui offre les meilleures chances aux étudiants. Mais le terme de mondialisation, avec sa référence universelle, serait

trompeur pour au moins trois raisons. Tout d'abord, dans cette compétition, les acteurs sont loin d'être tous égaux. Les maîtres du jeu se regroupent surtout dans trois aires géographiques de l'hémisphère nord : l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et le Japon. Ensuite, toutes les disciplines ne sont pas pareillement concernées par cette concurrence ; celle-ci se porte principalement sur les matières susceptibles de présenter un intérêt économique : la médecine, les sciences du vivant, les sciences dures, les sciences de l'ingénieur au sens large, certains aspects des sciences économiques. Enfin, la lutte se déploie de façon de plus en plus marquée dans un secteur relativement nouveau de l'enseignement : le postgrade ; j'inclus sous ce terme l'ensemble des formations doctorales. Un corollaire non négligeable de cette lutte est l'exode des cerveaux ; nombre de chercheurs qui s'expatrient pour affiner et compléter leur formation ne reviennent pas dans leur pays d'origine.

Pour ne pas me perdre dans des idées générales, je voudrais me concentrer sur le cas particulier de la seule Université que je connaisse bien, celle de Lausanne, une Université complète et de taille modeste à l'échelle européenne (environ 10 000 étudiants). Dans ces quinze dernières années, cette Université a subi une véritable métamorphose. Pour le dire d'un mot, elle s'est internationalisée.

Il y a quinze ans, l'Université de Lausanne avait pour principal horizon le petit canton suisse dans lequel elle était établie. Bien sûr, plusieurs de ses enseignants et chercheurs avaient développé de nombreuses relations dans le vaste monde scientifique, mais l'Université en tant que telle avait une vocation régionale et nationale. Au milieu des années 80, elle n'avait pour ainsi dire passé aucun accord international et elle n'appartenait à aucun réseau constitué. Ses enseignants, hormis quelques scientifiques, travaillaient sur des machines à écrire et ignoraient quasiment tout des ordinateurs. Son offre d'enseignement dans le domaine des études postgrades était inexistante. Ses relations avec les secteurs de l'économie et de l'industrie restaient entourées d'une extrême discrétion.

Aujourd'hui, cette Université s'est dotée d'un Service des affaires internationales qui gère une centaine de conventions avec des universités du monde entier, permettant la circulation et les échanges d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants. Si elle n'est pas intégrée au réseau Erasmus-Socrates, parce que la Suisse n'a malheureusement pas adhéré à l'Union européenne, elle y participe tout de même grâce à un système compliqué d'accords bilatéraux. Elle fait en outre partie du réseau UNICA – un des six grands réseaux européens qui regroupe des universités des capitales européennes – et elle joue un rôle actif dans des réseaux régionaux avec les universités de Rhône-Alpes et de Bourgogne-Franche Comté. Pour être pleinement eurocompatible, elle a modifié ses programmes d'études en généralisant la pratique du bac + 4 et en introduisant le système des crédits européens. Tous ses enseignants pianotent sur des micro-ordinateurs reliés à Internet ; ses étudiants ont une adresse e-mail et peuvent aussi avoir accès à Internet ; les sites Web s'y multiplient. Elle propose une offre d'enseignements postgrades qui croît à grande vitesse ; plusieurs de ses

postgrades sont élaborés en collaboration avec d'autres universités suisses ou étrangères, et certains d'entre eux sont dispensés en anglais. Elle commence à exhiber – c'est tout récent – la part de son financement due à des contrats avec l'industrie et se prépare à se doter, avec d'autres universités, d'un bureau de transfert de technologies et de patentes. Bref, les instruments et le cadre de travail de cette Université de taille moyenne se sont considérablement modifiés, en même temps que s'affirmait en elle l'ambition d'être et de demeurer dans la course aux niveaux européen et international.

Cette évolution est réjouissante. Elle a aussi ses zones d'ombre. La plus manifeste – revers d'une focalisation croissante sur l'Europe et l'Amérique du Nord – est la stagnation du développement des relations Nord-Sud, c'est-à-dire l'absence d'une conscience véritablement internationale dans le cercle des universitaires et des intellectuels. Sans doute faut-il même parler de recul sur ce plan par rapport aux années 70 et 80, en tout cas pour ce qui concerne la Suisse. D'où l'importance des programmes d'organismes tels que l'AUPELF-UREF ou la Banque Mondiale.

Si l'évolution mentionnée est due à un choix de l'Université, elle n'a été rendue possible que par des circonstances économiques favorables. Qu'advient-il si ces circonstances changent ? La question n'a rien de rhétorique. La Suisse traverse depuis environ six ans une sérieuse crise qui affecte directement le budget de ses universités. Comment une Université de taille modeste peut-elle continuer de faire face à la concurrence internationale si ses ressources sont durablement en diminution ? Tel le problème majeur devant lequel se trouvent les Universités suisses. Problème de nantis, c'est certain ; mais problème tout de même. La concurrence internationale à laquelle se livrent les universités a un coût ; celles qui ne peuvent le supporter devront limiter leurs ambitions.

À l'échelle d'un petit pays comme la Suisse, comment les universités peuvent-elles faire pour continuer à tenir leur rang sur le plan international ? Je signalerai deux pistes.

La première consiste à poursuivre l'effort d'internationalisation engagé depuis ces dernières années, en évaluant les accords conclus, en corrigeant les défauts repérés et surtout en veillant à ce que la dimension internationale ne soit pas exclusivement attachée aux activités de recherche et d'enseignement postgradué dans les disciplines considérées comme les plus prometteuses par le monde économique. Cette dimension internationale doit absolument être étendue à l'ensemble des formations de base aux premier et deuxième cycles. Je pense ici à des mesures telles que les cours de langues étrangères et l'introduction de cours réguliers donnés dans une autre langue que le français. L'objectif à atteindre rapidement est que tout diplômé de 2^e cycle (bac + 4) ait suivi des cours et passé des examens dans une, voire deux autres langues que le français. Le fait que le pays soit plurilingue renforce cette nécessité de la maîtrise des langues. Je pense aussi à l'intensification de la mobilité des étudiants et des échanges de professeurs, aux contacts avec des entreprises étrangères dans le but d'y placer des étudiants. La mobilité virtuelle ne constitue pas une véritable

alternative à la mobilité physique, parce qu'elle ne permet pas l'immersion culturelle et le développement des facultés d'adaptation. L'enjeu de ces mesures est considérable dans un pays comme la Suisse qui se trouve menacée par l'isolement du fait de ses regrettables choix politiques. Il appartient à nos Universités de former des jeunes dotés d'une conscience européenne et internationale grâce à l'expérience et l'apprentissage de la différence.

Au passage, je dirai un mot du recrutement des étudiants et des enseignants. L'internationalisation comporte pour les universités une composante interne importante à laquelle on n'accorde pas toujours assez d'attention : la diversité, la largeur du recrutement des étudiants et des enseignants. Dans les universités suisses, la proportion d'étrangers est élevée, pour des raisons diverses qui ne sont pas toutes liées à la qualité de ses Hautes Écoles. Un professeur sur trois, un doctorant sur trois et un étudiant sur cinq sont de nationalité étrangère. Cette proportion est un atout considérable. Si l'ouverture au monde exige la circulation et l'échange d'étudiants et de professeurs, elle requiert aussi l'intégration permanente d'enseignants et de chercheurs issus d'autres cultures et d'autres traditions, attachés à d'autres valeurs et d'autres habitudes.

La deuxième piste, qui représente pour nous une démarche nouvelle, est tout bêtement la découverte des voisins les plus immédiats. Nos Universités prennent lentement conscience qu'elles ne pourront tenir leur rang dans la concurrence internationale qu'à la condition, sur le plan national, de rompre avec la règle du chacun pour soi. En jouant leur propre jeu, elles seront toutes perdantes, car nulle d'entre elles n'aura durablement les moyens de se maintenir au meilleur niveau dans des disciplines telles que la médecine, les sciences de la vie, les sciences dures en général, nulle d'entre elles ne pourra créer seule une offre en formation postgrade capable de rivaliser avec des universités autrement dotées et puissantes.

Ainsi, touchant la Suisse, le développement des universités, de surcroît en période de restrictions budgétaires, est lié à l'instauration d'une solidarité et d'une organisation internes sur le plan national, par la création de réseaux étroits, de collaborations, de répartitions des tâches dans les secteurs les plus pointus et les plus coûteux. Ce que je vous dis vous paraît sans doute d'une grande banalité. En Suisse, cela constitue une sorte de révolution parce que les universités ne sont pas des établissements nationaux, mais cantonaux, c'est-à-dire qu'elles dépendent principalement d'un minuscule territoire de quelques centaines de milliers d'habitants qui veille jalousement à conserver la plus large autonomie par rapport au gouvernement national, à la Confédération. La Confédération ne finance ces Universités cantonales qu'à hauteur d'environ 15 % de leur budget ; ses moyens d'action et d'intervention sur les universités sont donc limités.

Le souci de relever le défi de l'internationalisation, conjugué à une situation financière qui se détériore, conduit donc de façon imprévue à une recomposition de la géographie universitaire sur le plan national. L'Université de Lausanne et l'Université de Genève, dis-

rantes de 60 km, mais appartenant à des cantons différents, ont ainsi décidé de constituer désormais un ensemble universitaire Genève-Lausanne. Désormais ces deux Universités définissent ensemble leur politique et se partagent leurs forces d'enseignement et leurs ressources dans le dessein de recruter des enseignants et des chercheurs de haut niveau, d'attirer des étudiants exigeants, d'élargir l'offre d'enseignements, de favoriser l'innovation et d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche. Lorsque les directions des deux universités ont annoncé le projet de création de cet ensemble universitaire, elles ont entendu de vigoureuses protestations et des propos goguenards. D'aucuns ont fièrement affirmé : nous voulons bien nous unir avec Harvard ou Kyoto, mais pas avec le voisin qui se trouve à une demi-heure de train. Cette réaction révèle à mon avis une grande confusion. Un partenariat institutionnel avec le ou les voisins est tout à fait autre chose qu'une relation de travail au niveau d'une équipe de chercheurs avec des partenaires qui peuvent se trouver aussi bien à quelques dizaines de kilomètres qu'à l'autre bout de la terre.

Ce partenariat institutionnel entre des universités voisines au sein d'un même pays, qu'il faut bien se garder de confondre avec des fusions d'entreprise, me paraît constituer une prometteuse voie d'avenir qui ne se substitue nullement aux réseaux supranationaux ou internationaux. Ces derniers demeurent plus que jamais indispensables, mais l'enjeu n'est pas identique. Les réseaux internationaux permettent les échanges et l'établissement de règles communes à une large échelle, ainsi que des collaborations sectorielles. Les associations entre universités voisines permettent, quant à elles, l'établissement d'une politique et d'une gestion communes par la mise en commun des ressources. Les démarches sont complémentaires.

En somme, l'ouverture à la concurrence internationale a partie liée avec une pratique de la collaboration et de la cohabitation sur le plan national.

Quelle formation, quels diplômes, quels modes de financement ?

Que dire, en quelques minutes, sur le sujet prévu, un sujet aussi vaste, aussi multidimensionnel, trois dimensions au moins, puisqu'il est défini ainsi, et je fais court, **formations, diplômes, financements** de nos Universités.

J'aborderai successivement ces trois points, intrinsèquement, bien sûr, reliés les uns aux autres, en tendant peut-être d'insister sur les éléments qui font que le décor changeant de notre monde, et c'est bien l'objet de notre colloque, en modifie parfois fortement les perceptions, voire la nature.

LA FORMATION DONC

Mais qu'est-ce donc qu'une formation? Sans aucun doute, tout d'abord, un ensemble de connaissances, mais aussi également, l'acquisition de méthodes, de démarches, de pratiques.

Sur les **connaissances**, si on prend le point de vue du scientifique, au sens restreint de ce mot, généralement utilisé exclusivement par les pratiquants des sciences dites dures (certains osent les qualifier d'exactes), les choses sont relativement claires. Ces connaissances sont internationales, plus ou moins diffusées mondialement, et il n'y a pas de connaissance scientifique spécifiquement francophone.

Le poète, s'il existait dans cette présentation, me dirait à ce stade : « *doucement, monsieur le professeur, les choses ne sont peut être pas si simples!* » et, les poètes ont souvent raison.

Il est vrai que même dans cette acception restrictive de la science, les régions du monde où sont implantées nos Universités, nos pays, chers collègues, ont des spécificités, géographiques par exemple, qui peuvent conduire à l'intérêt de tel ou tel programme de création

et de transfert de connaissances, marqué du sceau de la francophonie : biologie végétale, agro-alimentaire, certaines disciplines de la santé, ... décidément les poètes ont bien raison.

Mais, et toujours sur les connaissances, en science, au sens le plus général de ce mot maintenant, la recherche et la création de connaissance, ce n'est pas que cela, et autour de nos sociétés, de leur fonctionnement, en leur sein même devrais-je dire, comme dans leurs interactions, dans la vie de nos cultures, s'élaborent et s'enrichissent des savoirs qui sont, sans aucun doute, marqués, parfois peu, souvent beaucoup, par notre appartenance à la communauté francophone : n'en est-il pas ainsi du droit, par exemple, et plus généralement de la majorité des sciences de l'homme et de la société.

Second élément de la formation, **l'acquisition**, disais-je, **de méthodes, de démarches, de pratiques**.

Une formation, c'est non seulement l'appropriation de connaissances mais aussi, en effet, l'apprentissage de manières de mettre les connaissances scientifiques, y compris bien sûr au sens le plus restreint évoqué au début de cette présentation, au service de nos sociétés, de nos contemporains.

C'est peut-être pour nous, l'occasion de mettre en œuvre cette tradition française – je parle de la langue française et pas exclusivement de la France, état ou nation – élément commun de nos cultures ici, élément non unique mais important. Un mélange de sensibilité anglo-saxonnes, oui! nous les assimilons parfois aussi, s'intégrant dans ce substrat latin, pour ne prendre que des références récentes, enrichi d'influences méditerranéennes, arabes, imprégnées parfois de ces démarches qu'on ne retrouve pleinement épanouies qu'en Afrique subsaharienne, et vous avez noté que je n'ai, en cette présentation, aucune prétention à l'exhaustivité.

Au fond, sur ce volet, il y a bien des spécificités qui nous sont propres, qui se déclinent de manière excessivement variées, et je reviendrai sur cette variété dans quelques instants, variété, diversité, qui seront toujours autant de forces.

Au-delà de cette diversité, et avant d'aborder le second point, permettez-moi une note supplémentaire d'optimisme et c'est George Ross qui nous l'a proposée hier. Si tel ou tel sous-ensemble de ce vaste monde cherche, de manière à nous affaiblir, disait-il, à détourner nos meilleurs, n'est-ce pas sans doute, parce que ces meilleurs existent et s'ils existent, n'est-ce pas parce que nous les avons bien formés!

Deux points, enfin, avant d'aborder la question des diplômes. Cette rigueur française, souvent attribuée à la pratique d'une langue très structurée, mais le latin ne l'était-il pas déjà, doit nous conduire à équilibrer au mieux en permanence, savoirs, spécialités très précises et souvent volatiles et formations plus générale et plus profonde. Elle se doit aussi de ne pas limiter dans nos institutions le développement du sens de la créativité et de l'originalité et plusieurs d'entre nous l'ont dit hier.

NOTRE SECOND POINT MAINTENANT, LES DIPLÔMES ...

Il s'agit d'un point dont l'importance, d'ailleurs, a évolué rapidement ces dernières décades, en amplitude et en nature.

Malgré ces évolutions, il n'en reste pas moins que le diplôme est souvent l'élément premier du contact d'un diplômé avec un futur partenaire, un employeur par exemple.

Un diplômé qui sera, de moins en moins, uniquement, une jeune femme, un jeune homme, et je pense là au développement considérable de toutes les activités qui relèvent déjà et relèveront encore plus demain des formations par apprentissage, des formations continuées, par alternance, sans ou avec le recours aux technologies actuelles de l'information.

Je n'aime pas beaucoup ce mot de « *nouveau* », utilisé parfois pour ces technologies, parce qu'à force de l'utiliser ou perd en fait le sens de la vraie nouveauté.

Cette nouveauté revendiquée pour les technologies de l'information n'est-elle pas que la reconnaissance par les anciens des hésitations qu'ils ont à s'embarquer sur ces nouveaux navires (il s'agirait, là encore, d'une référence chronologique différentielle un peu comme, par exemple, les positionnements relatifs du nouveau et de l'ancien testament), à moins qu'il ne s'agisse pour quelques jeunes dynamiques d'une manière d'anticiper la mise au rebut de quelques anciens non initiés, un processus d'accélération de l'histoire en quelque sorte. Et encore, je ne ferai pas référence, en tant que président d'une université sise à Bordeaux, à ces produits de la vigne, dans certaines autres régions françaises que l'Aquitaine, qu'on arrive à vendre chers uniquement en les affublant du qualificatif de nouveau.

Mais revenons-en aux diplômes. Premières références pour l'appréciation des formations assimilées par tel ou tel, leur lecture est en train de changer et, je crois que c'est bien dans le cadre de ce colloque, qu'on peut évoquer certains de ces changements et je développerai donc quatre remarques.

La **première**, il est souvent de bon goût d'insister sur la **variété des diplômes** délivrés dans bien des pays du monde et tout particulièrement en France, où foisonnent des références nombreuses, et, sans aucun doute, des simplifications sont possibles, peut-être même souhaitables. Mais quand nous parlons de niveaux de comparaison entre ces diplômes, n'oublions jamais qu'il devrait s'agir principalement de temps passés, efficacement bien sûr, dans une structure d'enseignement, une Université, une École.

A partir d'une fin d'études secondaires, qui même dans un système aussi codifié que le système français, n'est pas sans révéler de grandes hétérogénéités, le nombre d'années moyennes de temps d'étude – est-ce, en moyenne 2 et 4 ou 3 et 5, pour les deux premiers grands niveaux – ne doivent jamais nous faire perdre de vue que l'avenir est aux structures semestrielles, modulaires et modulables, cumulables. Donc des efforts à faire pour rendre un système peut-être plus lisible, sans espoir d'y parvenir complètement sans doute.

En effet, et c'est la **seconde remarque**, un diplôme c'est une référence de niveau, qui serait parée de vertus d'éternité. Souvenez-vous, pour ne pas citer d'autres références d'enseignement de masse, de l'enseignement mis en œuvre par Jules Ferry et quelques autres et que beaucoup de nos ancêtres, à nous tous ici chers collègues, ont parfois bien connu. Une référence unique, relativement stable, sanctionnée à quatorze ans par le certificat d'études primaires : une certaine aptitude au calcul, à la règle de trois parfois, une orthographe affirmée pour les mots et les phrases simples, un formalisme clair pour des narrations descriptives et j'en retrouve, en permanence, comme beaucoup d'entre nous, les traces pures et intangibles, chez les personnes âgées de nos vallées pyrénéennes en France, enfin j'ajoute, concession à un pseudo éphémère oblige, mais connaissance indispensable, la liste des départements français, des préfectures et des sous-préfectures!

Ce rappel d'une réalité, certes ancienne mais datant de moins d'un siècle, simplement pour nous faire toucher du doigt que la notion de références, rigoureuses, précises, d'acquisition de connaissances, de maîtrise de méthodes, s'est estompée avec la variété des savoirs, leur amplification, leur diversité, leurs évolutions dans le temps. Que faire alors dans cet environnement, qui peut alors donner le tournis, le vertige, voire créer l'angoisse, dans ce décor de diffusion extrême d'information à l'échelle mondiale?

Il me semble, et c'est la **troisième remarque**, que cet état de fait va renforcer encore la tendance que nous connaissons tous. Le diplôme va devenir une référence, non pas tant pour les contenus qu'il sous-entend, mais **par l'établissement** qui l'aura délivré, sa nature, sa réputation, le renom de ses équipes, son insertion dans la société. La référence essentielle devient alors, complétée par une indication générale de niveau, l'Université qui a délivré le diplôme.

Cette présentation n'est-elle pas réductrice, inexacte, voire fautive, puisqu'au fond, je rappelle cette banalité de l'extension des savoirs et que je constate que nous privilégions les seuls lieux de formation? Et que deviennent, dans cette affaire, les faibles, les Universités dont les Départements « d'égyptologie médiévale » – rassurez-vous cette discipline est d'ampleur modeste, si elle existe, et je ne me fais donc que peu d'ennemis – ne sont pas bons? Ne suis-je pas en train de suggérer que les forts, ou perçus comme tels, aillent leur chemin, laissant les moins expérimentés au bord de la route?

Non, je ne le crois pas, et c'est là ma **quatrième remarque** sur ce point, parce que tout, maintenant, devrait s'inscrire dans une logique de réseau. Très vite, et même parfois pour certains savoirs de base, pour leur mise en forme classique ou sur le web – j'écoutais hier soir Lise Bissonnette à la télévision et je la comprends bien, je crois, mais faut-il vraiment promouvoir le mot « toile », alors que les anglais n'ont pas hésité à nous emprunter, par exemple, le mot « coup d'état » – cette expression des savoirs nous amène à échanger, pour leur création, pour leur transfert.

Je suis excellent – c'est une image! – dans tel ou tel domaine de la mécanique des fluides, sur les transferts de chaleur ou en écologie et énergétique générales, un champ que j'ai personnellement, comme bien d'autres, investi depuis longtemps.

Si j'ai, par rapport à ces savoirs, le recul digne d'un scientifique réel, d'un universitaire, j'apprécie, tout naturellement avec la plus grande précision, l'ampleur de mes ignorances. Pour des projets de recherche, pour des enseignements de haut niveau, je sais que je ne peux les assurer qu'en réseau.

Pour tout étudiant, de haut niveau, bien sûr, sur le plan individuel, mais de nos premiers cycles de formation aussi, c'est la conscience que l'établissement dans lequel il étudie est partie prenante de maints réseaux (réseaux d'institutions, réseaux de formations, réseaux d'étudiants, ...) de pays du Nord, de pays du Sud, qui constituera, me semble-t-il, son meilleur passeport pour l'avenir.

ET LES FINANCES DANS TOUT CELA, NOTRE TROISIÈME POINT

N'allons nous pas, l'abondant, retomber dans les difficultés rencontrées hier, opposant, nous ne l'avons pas dit ainsi, les puissances « occultes ou explicites » de l'argent, dotées de tous les défauts, et le monde du savoir, de la pensée, de la connaissance, paré de toutes les vertus, puisque nous en sommes, chers amis. Je crois qu'il faut, en la matière, manifester une certaine prudence que je détaillerai comme la dernière des quatre remarques que je voudrais faire à propos des financements de nos Universités, dans l'instant et dans le futur.

Première remarque, nous devons développer, au sein de nos Universités, une culture d'entreprise, une culture de gestion et la connaissance exacte des financements que nous mobilisons au service public de l'enseignement. La connaissance « hors tout », si j'ose m'exprimer ainsi, de nos budgets donnera à chacun d'entre nous une exacte mesure de ce que nous mobilisons au service de la création de savoirs et de leur transfert : les masses salariales des enseignants et des personnels techniques, les charges sociales, les moyens mobilisés chez nous par les organismes de recherche qui collaborent avec nous, les grands contrats internationaux, industriels, régionaux, européens, que nous mobilisons, ... Cette connaissance est indispensable à une perception réaliste de l'implication de nos établissements, dans les sociétés.

Je sais bien que nos Universités ne sont pas que cela. Je sais bien que, pour prendre l'exemple français, le budget annuel civil de recherche et de développement en France, une cinquantaine de milliards de francs, est à peu près équivalent à ce que jouent chaque année, les français sur les champs de courses de chevaux. Mais quelque soient ces comparaisons chiffrées déroutantes, et il en est de nombreuses, nous ne pouvons pas, ou à tout le moins, les responsables de nos Universités ne peuvent pas ne pas vivre dans le siècle.

Et puis, **seconde remarque**, comment former des étudiants à vivre justement dans ce siècle, le prochain bien sûr, sans les sensibiliser tant soit peu aux réalités financières qu'ils rencontreront tous peu ou prou, au cours de leur vie!

La **troisième remarque** vise à répondre à l'interrogation « mobilisation de moyens », « moyens de la modernisation », évoquée au début de ce colloque. Il me semble, et je ne me sens pas particulièrement utopiste, que l'intérêt de financements multiples, l'intérêt de projets communs avec des partenaires de tous types de nos sociétés, sous réserve bien sûr de règles d'éthique élémentaires souvent intéressantes à définir et mettre en œuvre, ces intérêts résident, d'une part certes dans les moyens financiers complémentaires qu'ils permettent de mobiliser, mais aussi et surtout, dans le fait qu'ils constituent une mesure, au sens scientifique du terme, de certaines des relations que nous tissons avec d'autres acteurs socio-économiques, avec ceux qui accueilleront nos diplômés, que nous connaîtront mieux et qui nous comprendront mieux aussi.

Ma **dernière remarque**, la quatrième, en partie sous-entendue par la conviction que je viens d'exprimer à l'instant et à laquelle j'ai déjà fait allusion, est la suivante. Je ne serai pas, je ne suis pas partisan d'opposer à l'excès, même si c'est simple et peut-être même vrai, la mondialisation, définie exclusivement, d'une manière réductrice, comme une opération de prise et de maintien de pouvoirs strictement financiers, où l'on retrouverait la marque de l'anglo-américain, qui laisserait au français le « champ ludique de l'universalité » – les guillemets ne se prononcent pas en français mais vous les avez néanmoins repérés dans mon intonation -. Le débat est plus vif, plus équilibré.

Comme le suggère Dominique Wolton, dans une société de communication ne nous positionnons pas à l'excès du bon côté de la barrière, en sous-estimant les intentions messianiques, peut-être parfois nobles, de nos partenaires-adversaires. Et puisque nous parlons tous de l'intérêt de la pratique de trois langues au moins, pourquoi ne pas tolérer l'anglais!

Comme on l'a vu, au cours de ces quelques mots, nous vivons dans une société où la communication continuera de jouer un rôle important, mais je voudrais reprendre la présentation, à propos de l'évaluation, que j'ai faite le 7 mars dernier à Paris à une réunion de Recteurs Africains, organisée par l'AUPELF-UREF. Cette présentation, je l'avais faite à l'aide de trois mots clés que l'on retrouve en filigrane dans certains de mes propos, définissant le cadre de nos démarches : coopération, concurrence, communication, et il me souvient d'un programme de recherche en informatique au CNRS, à l'INRIA et dans nos universités françaises qui en 1983, je crois, abordait l'articulation entre ces démarches tout à la fois contradictoires et complémentaires.

ET CE DERNIER POINT M'AMÈNE À UNE ESQUISSE DE CONCLUSION

Dans un monde nécessairement riche de grandes diversités et porteur de fortes hétérogénéités et ne reprenons pas ici l'éloge classique de la biodiversité :

- des formations diversifiées et parfois très spécifiques,
- des diplômes définis par référence à des Universités aux identités de plus en plus épanouies et par rapport à des réseaux de plus en plus actifs,
- une intégration socio-économique forte de l'Université dans la société toute entière, avec ses cultivateurs, ses marchands, ses prêtres, ses guerriers, ses industriels, ses poètes, constituent trois grands objectifs.

Ces objectifs, chers collègues, correspondent à une vision à décliner suivant toutes les stratégies possibles, maintenir, retrouver ou conforter, tous ensemble, ces caractéristiques essentielles des universitaires que nous sommes qui nous permettront de contribuer à former des jeunes, membres de nations et de communautés diverses, mais bien sûr, tout particulièrement de notre communauté francophone, jeunes qui seront inévitablement des citoyens d'une planète qui n'est déjà plus qu'un jardin. Mais comme disait déjà Kipling dans « Histoires comme ça » : « *ceci est une autre histoire* ».

L'université virtuelle ¹

Si je me suis cru autorisé à aborder la question de l'*université virtuelle* mise à l'ordre du jour par les responsables de l'AUPELF-UREF, c'est d'abord pour avoir été le premier directeur du Centre National d'Enseignement à Distance et y avoir introduit l'utilisation des nouvelles technologies de l'information de 1985 à 1988. À un moment charnière dans l'histoire de leur développement. Mais c'est surtout parce que, philosophe, j'ai eu depuis le temps de réfléchir sur cette expérience passionnante, sans cesser de me tenir au courant de ses suites.

Je serais heureux que les résultats de cette réflexion puissent vous être utiles au moment où vous formulez un grand projet.

Si j'avais à résumer de deux mots la position qu'il me paraît juste d'adopter en ces matières, à la veille de l'an 2000, je dirais qu'elle requiert la plus grande *audace* dans la réflexion théorique et la plus grande *prudence* dans la décision.

La plus grande audace s'impose dans l'ordre théorique pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'il ne suffit pas de *prendre acte* de l'existence de nouvelles techniques de communication pour en déduire qu'une révolution pédagogique va s'en suivre nécessairement, laquelle appellerait à son tour un nouveau concept d'université. Les analogies historiques prestigieuses peuvent être trompeuses. On a pu s'en apercevoir il y a plus de vingt ans lorsque la télévision a suscité un grand engouement des autorités éducatives. Quelques

1. Intervention au Colloque « Forum de l'Innovation Scientifique » organisé dans le cadre de la XII^e Assemblée Générale de l'AUPELF-UREF, Palais UNESCO, Beyrouth – Liban, 27-30 avril 1998.

2. Dominique Lecourt est philosophe, professeur à l'Université Denis Diderot-Paris 7. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Déclarer la philosophie* (P.U.F, 1997), *L'Amérique entre la Bible et Darwin* (Quadrige/P.U.F, 1998), *Science, philosophie et histoire des sciences en Europe* (Commission Européenne, Bruxelles, 1998).

pays africains ont fait les frais d'expérimentations hasardeuses dont nous devrions garder les leçons.

La plus précieuse de ces leçons a une portée très générale. Je crois très pernicieuse la formule péremptoire selon laquelle il faudrait « nous adapter » aux nouvelles technologies; elle relève d'une philosophie du *progrès* qui doit être repensée. Cette injonction a servi de mot d'ordre émancipatoire contre bien des routines, mais elle peut aussi ouvrir la voie à l'*aventurisme technologiste*, une philosophie d'ingénieur qui se pare des apparences de la rationalité mais peut se révéler économiquement très coûteuse et socialement néfaste. En fait, lorsqu'on veut transformer un usage en lui « appliquant » une nouvelle technologie, il convient toujours de l'analyser au préalable pour lui approprier l'objet technique nouveau. La formule juste me paraît donc plutôt d'*adapter* les nouvelles technologies aux nouvelles formes que nous jugeons bon de donner aux usages où elles sont appelées – ou non – à s'investir. Et qui dit usage renvoie toujours à une histoire et à une société donnée, aux rapports qu'y entretiennent les êtres humains avec leurs conditions de vie et de pensée.

Le monde moderne n'a que trop rarement adopté cette démarche visant à la *maîtrise* intellectuelle et sociale des technologies. Il s'est le plus souvent résigné à s'incliner devant un processus qui lui est apparu comme un destin – le « destin technologique » selon l'expression de Jean-Jacques Salomon. De là cette oscillation si manifeste aujourd'hui entre la peur irraisonnée et les espoirs excessifs de tous ceux qui croient, en quelque domaine de l'activité humaine, que « du passé on peut faire table rase ». Il est certainement très humiliant pour l'orgueil humain de le reconnaître, mais il n'est jamais vrai que tout soit possible. Pas plus que nous n'avons à nous adapter à la technique, nous ne devons imaginer que nous ayons la liberté de tout changer par la technique.

L'audace théorique pour laquelle je plaide consiste ainsi à nous poser d'entrée de jeu la question la plus difficile : quel concept d'*université* se trouve-t-il investi dans le projet d'université virtuelle? Non pas : quelle université allons-nous reconstruire autour des nouvelles technologies de l'information, mais : à quelle idée de l'université jugeons-nous bon d'approprier ces nouvelles technologies? Question certes embarrassante puisqu'elle suppose que nous prenions parti par rapport à une histoire complexe et tourmentée. Une histoire s'étend sur des siècles, de l'université médiévale – *corporation* de maîtres et d'écoliers disposant de privilèges – à l'université allemande de Humboldt qui au début du XIX^e siècle servit de référence aussi bien à l'université française de la III^e République qu'aux universités américaines des années 1880.

Je renvoie au livre d'Alain Renaut, *Les révolutions de l'université* (Calmann-Lévy 1995). Il fait bien apparaître l'autre raison pour laquelle cette question est difficile : c'est qu'aujourd'hui l'*idée même d'université* se trouve, à l'échelle internationale, en crise. Ouverte ou rampante depuis trente ans, cette crise est grave, car elle concerne la finalité

même de l'institution universitaire. On peut la résumer en ce qui apparaît comme une alternative : *culture ou professionnalisation*?

Ce débat fondamental engage la conception que nous nous faisons de la vie en société. Poser correctement, concrètement et efficacement, la question de l'usage des nouvelles technologies dans l'enseignement supérieur suppose qu'on maîtrise préalablement les termes de ce débat. Il n'est jamais souhaitable en effet d'escamoter une question sociale en croyant pouvoir la régler par une décision technique. Cette pratique technocratique finit toujours par susciter la révolte légitime de ceux qui découvrent après-coup qu'on a décidé pour eux sans eux de leur sort.

Si l'on considère que la « modernisation » de l'université signifie la conjonction de la spécialisation et de la professionnalisation, on dira que sa fonction est aujourd'hui celle d'une industrialisation du savoir. De ce savoir, il conviendra donc de rationaliser la production, d'accélérer la distribution, d'augmenter et d'étendre la consommation. C'est l'option qui a été massivement adoptée aux États-Unis. Cette option appellera un type déterminé d'intervention des nouvelles technologies, lesquelles peuvent faire merveille pour *modulariser* l'enseignement et établir un rapport interactif entre les apprenants et l'institution dispensatrice du « savoir à domicile ».

À cette idée de l'université s'est opposée outre-Atlantique même, celle d'une université conçue comme conservatoire des grands textes de la haute culture. Contre la « culture de professionnalisme », on a ainsi vu se dresser les défenseurs de la « culture générale ». À supposer qu'ils s'intéressent à la question, on aperçoit aisément que les tenants de cette option auraient une autre conception (essentiellement documentaire) de l'usage des nouvelles technologies

Mais n'est-ce pas cette alternative qui est elle-même trompeuse? La spécialisation, comme l'indiquait déjà Gaston Bachelard en son temps, ne s'oppose pas à la culture générale, laquelle ne peut pas se résumer au culte des ancêtres. Au contraire, pour peu qu'on s'attache à y mettre en valeur l'*esprit de recherche*, la spécialisation se révèle susceptible de donner vie à la culture générale, de la dynamiser et recomposer sans cesse le paysage du savoir. Et une culture générale ainsi remise en mouvement ouvre les esprits à l'inconnu et à l'imprévu. Ouverture qui de l'avis unanime des entrepreneurs favorise, plus que toute autre compétence particulière, l'insertion professionnelle des étudiants.

Une « université virtuelle » construite en fonction de cet objectif aura pour fonction principale d'*aider* les universités existantes à transmettre l'esprit de recherche dans le mouvement même par lequel il est susceptible de renouveler la culture générale et ses implications professionnelles. Mais c'est dire que cette université virtuelle ne saurait se substituer à ces universités. Elle aura plutôt un rôle de soutien décisif à jouer pour leur permettre de développer leurs potentialités. Ne prenons pas le risque d'échanger une université réelle, même très défectueuse, pour une université virtuelle qui ne serait alors qu'un simulacre d'université!

Voilà pour l'audace.

Je serai très bref sur la prudence, au risque d'être sommaire.

Dans chaque système universitaire, dès lors qu'on viendrait y adjoindre les services d'une université virtuelle, il faudrait partir d'une analyse très fine non seulement des ressources financières, techniques et humaines existantes, mais aussi des incidences des modes de vie, du climat et de l'habitat, dont les nouveaux usages pédagogiques devront nécessairement tenir compte. La stratégie à mettre en œuvre pour l'application des nouvelles technologies en dépend. Elle ne saurait donc être uniforme; il faudrait qu'elle soit assez souple pour se diversifier.

Mais sur ce terrain, je ne suis pas le mieux placé à cette tribune pour m'exprimer.

Les universités subsahariennes et de l'océan indien face aux enjeux du virtuel : l'exemple des universités malgaches

LE TAMBOUR DU VIRTUEL : UNE NOUVELLE RÉVOLUTION COPERNICIENNE

Opérant désormais à l'échelle mondiale, l'AUPELF/UREF (l'Agence universitaire de la Francophonie) a été, ces derniers temps, plus que jamais attentive aux moindres pulsions provoquées par les nouvelles technologies de la post-modernité afin d'attirer l'attention des universités et institutions membres, notamment celles du Sud, sur l'impérieuse nécessité de réfléchir ensemble, de se mobiliser et de rester profondément solidaires, à l'instar des autres groupements universitaires socio-linguistiques de la planète (les anglophones ou les hispanophones par exemple), pour relever le défi de la mondialisation. L'installation depuis quelques années déjà, des Centres ou Points SYFED/REFER au sein des universités francophones du Sud, membres de l'association, et qui en ont fait expressément la demande, l'organisation en Mars 1998 à Paris (Sorbonne) d'une réunion de sensibilisation et de concertation à l'intention des recteurs africains et malgaches sur le **virtuel**, la tenue en Avril 1998 à Paris (Palais du Luxembourg) de la première réunion du Conseil d'orientation de l'Université **virtuelle francophone**, au sein duquel siègent des représentants du Sud, montrent d'une manière obvie la volonté politique de l'AUPELF/UREF de vivre en symbiose avec son époque et de tout mettre en œuvre pour qu'aucun de ses membres ne se complaise trop dans le ronronnement du quotidien et ne devienne ainsi un citoyen de seconde zone au sein de la nouvelle cité scientifique et universitaire du troisième millénaire.

En effet, le tambour du **virtuel** défie maintenant les distances et résonne de plus en plus intempestivement dans les Universités du Sud, qu'elles soient grandes ou petites, dans la

capitale comme en province, en jouant des rythmes hautement cadencés et toujours innovants. Alors, il faut innover sans cesse pour ne pas perdre l'équilibre. Ce nouveau tambour du **virtuel** fait résonner des airs complètement inédits qui s'intitulent maintenant « **Educapôle** », « **Revue électronique** », « **Intranet** » et invitent les universités du Sud à se réveiller, puis à se lever et enfin à danser, elles aussi. Il n'y a plus d'alternative : ou elles acceptent de danser ou alors elles n'ont qu'à se laisser engloutir par le monstre froid de l'obsolescence et puis, disparaître. On n'arrête pas le progrès. Ceci est d'autant plus vrai avec le **virtuel** car au fil des mois et des années la réalité du **virtuel** devient davantage prégnante, même au niveau du quotidien. Cette réalité du **virtuel** est telle qu'elle tend à effacer le paysage habituel de notre géographie universitaire comme la bipolarité université du Nord/université du Sud, la distinction entre formation académique/formation professionnalisante ou encore la nuance entre étudiant à plein temps/étudiant à mi-temps. Oui, nous assistons en cette fin du XX^e siècle à une véritable « rupture épistémologique », pour reprendre ici l'expression de Gaston BACHELARD.

Autant l'utilisation du télescope par COPERNIC pour explorer le ciel a complètement révolutionné l'astronomie, bousculant ainsi d'une manière intempestive et irréversible les anciennes tables de valeurs héritées d'ARISTOTE et imposées par les Pères de l'Église, autant l'introduction de l'**Internet** dans la pédagogie et la recherche au sein de l'Enseignement Supérieur va certainement apporter des changements structurels sans précédent. Autant l'utilisation par LEEUVENHOECK du microscope pour scruter systématiquement l'infinitement petit a ouvert aux philosophes du XVII^e et du XVIII^e siècle de nouveaux sujets de méditation et aux biologistes modernes de nouveaux champs d'investigation, allant maintenant jusqu'à la manipulation génétique, autant la vulgarisation de l'**Internet** va révéler aux universitaires du troisième millénaire des espaces d'échanges et de rencontre jusque là insoupçonnés et hors de portée. Si avec Copernic l'humanité est passée « du monde clos à l'univers infini », pour emprunter ici le titre d'un ouvrage qu'Alexandre KOYRE a bien voulu consacrer à cette question, avec le tambour du **virtuel**, qui sonnera le réveil du XXI^e siècle, on passera à des maillages institutionnels à multiples dimensions dont les tenants et les aboutissants défient actuellement notre entendement. Ici, il n'y aura plus ni Sud ni Nord car dans ce nouvel espace de l'écran point de centre ni périphérie, puisque la circonférence sera partout à travers chaque usager.

C'est dans cette ambiance de reconfiguration généralisée à l'échelle planétaire que les Universités francophones subsahariennes et de l'Océan Indien doivent affirmer leur identité et leur présence. Sinon elles ne seront, demain, que de simples usagers du **virtuel**, tout juste utiles pour consommer passivement des programmes de formation et de recherche conçus et formatés ailleurs, sans tenir compte de leurs réalités existentielles.

POUR UNE FRANCOPHONIE PLUS LISIBLE ET PLUS AGISSANTE DANS LE DOMAINE DU VIRTUEL EN FAVEUR DES UNIVERSITÉS DU SUD

Or, confrontées pour la plupart, à des crises persistantes (budget de fonctionnement dérisoire par rapport au besoin réel, politisation à outrance, effectif pléthorique, sous administration,...), les universités francophones subsahariennes et de l'Océan Indien se doivent pourtant de relever le défi de la modernité et de l'excellence académique. Toutes, elles veulent bien se lever et commencer à danser allègrement au son du tambour de l'**Internet** comme ses sœurs du Nord. Mais le poids de l'existence avec ses cohortes de crises socio-politiques engourdit encore ses jambes et rend maladroit ses premiers pas de danse et ne donne pas l'entrain nécessaire pour vibrer au rythme de plus en plus vertigineux imposé par ce nouveau tambour. Et pourtant, elles savent qu'une fois lancées, elles sauront inventer, elles aussi, de nouvelles figures de danse qu'elles puiseront dans leurs cultures abyssales et qui ne manqueront d'émerveiller, à ce moment là, leurs sœurs du Nord, alors que ces dernières commenceraient peut-être à se fatiguer de la standardisation et traverseraient une sorte de passage à vide. À ce moment là, on saura certainement apprécier, à sa juste valeur, la vitalité et la fraîcheur tropicales pour embrayer ensemble un nouveau rythme du **virtuel**. Dans le passé, l'Afrique et l'Océan Indien n'ont-ils pas apporté leur cachet dans le monde de la musique et de la gestuelle? Et pourquoi pas, dans l'avenir, pour ce qui est du **virtuel**? Le métissage culturel a été toujours fécond pour l'humanité, et le **jazz** en est un exemple patent.

C'est pourquoi, à l'occasion de cette Assemblée Générale de l'AUPELF/UREF, en terre libanaise et du haut de cette tribune, les universités subsahariennes et de l'Océan Indien se tournent vers la communauté francophone, en demandant à l'AUPELF/UREF d'appuyer fermement cette requête, pour une solidarité plus lisible et plus agissante en matière de transfert de nouvelles technologies.

Deux actions d'envergure peuvent d'ores et déjà être menées par cette communauté francophone dès les prochains mois :

1. Il s'agit de mettre en place un **FONDS FRANCOPHONE POUR LE TRANSFERT DE NOUVELLES TECHNOLOGIES** afin de permettre à toutes ces universités francophones subsahariennes et de l'océan Indien de se doter de matériels informatiques adéquats et en nombre suffisant. En jouant sur l'autonomie de gestion des universités, en simplifiant au maximum les procédures d'éligibilité et en instituant des taux d'intérêt modiques voire même personnalisés, il s'agit pour la communauté francophone d'inaugurer, à partir d'aujourd'hui, cette **université virtuelle francophone** par une mise à niveau globale pour toutes les institutions membres de l'AUPELF/UREF, tant sur le plan de l'équipement que sur le plan de ressources humaines. C'est de cette façon, et de cette façon

seulement, que cette université virtuelle francophone fera rapidement parler d'elle sur la scène planétaire, animée qu'elle est par des éléments culturellement différents mais profondément motivés et hautement qualifiés et qui partagent entièrement les mêmes ambitions de réussir. Oui, il faut se donner les moyens de sa politique.

2. Les plus hautes instances de la francophonie doivent se mobiliser rapidement pour sensibiliser et convaincre les Chefs d'État et de Gouvernement des pays francophones du Sud-Sahara et de l'Océan Indien, membres du Sommet, afin d'élaborer une politique commune pour une tarification forfaitaire en matière **d'Internet** à des fins pédagogiques et de recherche dans l'Enseignement Supérieur. Sans cette politique volontariste, à terme, les universitaires du Sud seront exclus de cette **université virtuelle francophone** et, au mieux ne joueront que le rôle de figurant au sein de différentes instances de cette institution internationale.

Parallèlement à ces deux mesures, les universités francophones subsahariennes et de l'Océan Indien doivent mieux se grouper autour de la CRUFAOCI (Conférence des Recteurs des Universités Francophones d'Afrique et de l'Océan Indien) pour élaborer ensemble un schéma directeur en vue de la mise en place, du développement et de l'exploitation du **virtuel** dans leur zone géographique. Ce schéma directeur pourrait être finalisé conjointement avec l'AUPELF/UREF par souci de cohérence avec **l'université virtuelle francophone** dont les bases ont été déjà jetées par l'AUPELF/UREF en Avril dernier, à Paris. À l'instar du CAMES, la CRUFAOCI doit se lever et danser réellement sur la scène internationale en commençant par la figure du **virtuel**.

ESQUISSE DES PREMIERS PAS DE DANSE AU SON DU VIRTUEL DANS LES UNIVERSITÉS MALGACHES.

« Les arbres d'une même forêt, bien que puisant dans le même sol nourricier, n'atteignent jamais les mêmes hauteurs », note un proverbe malgache, soulignant ainsi que la différence est nécessairement au cœur du social. À la fois décentralisées et autonomes, les universités malgaches (Antananarivo, Antsiranana, Fianarantsoa, Mahajanga, Toamasina et Toliary) ont effectivement, depuis 1992, affirmé leur unité dans la différence.

À partir de l'analyse de l'existant, dans une démarche tout à fait contractuelle, elles ont œuvré, ensemble, pour assainir l'environnement universitaire dans sa globalité en engageant des mesures drastiques et souvent très impopulaires. La suppression des restaurants universitaires, la mise en place et le respect d'un calendrier académique rigoureux, l'accueil des nouveaux bacheliers sur sélection des dossiers selon des critères objectifs et équitables et ce, en fonction de la capacité réelle d'accueil de chaque université figurent parmi ces mesures d'assainissement communément prises. Au même moment, après large consulta-

tion à la base, un schéma directeur de l'Enseignement Supérieur a été mis au point, fixant ainsi les grands objectifs jusqu'en 2002 et garantissant la continuité des actions, par delà les vagues politiques au niveau du ministère. L'ouverture de l'Enseignement Supérieur au secteur privé est un des points le plus significatifs de ce schéma directeur. Depuis 1997, tout en s'enracinant dans le même sol nourricier de l'assainissement, de la gestion commerciale et de la dépolitisation, les universités malgaches ont donc élaboré leur propre plan de développement triennal dans lequel elles sont appelées à affiner leur personnalité et à faire valoir leurs ambitions.

C'est dans ce contexte que le tambour du *virtuel* a résonné dans le ciel malgache, fortement amplifié par l'AUPELF/UREF à travers ses points SYFED/REFER. Le propre de toute nouveauté? c'est de susciter des controverses : il n'est donc pas exclu que cette nouvelle technologie va provoquer d'importants débats d'idées entre « anciens » et « modernistes », entre les « universitaires du papier » et les « universitaires de l'écran ». Il appartient à chaque recteur d'en tirer des conclusions judicieuses dans le sens du progrès et de l'excellence académique souhaités par tous.

Parmi les mesures d'accompagnement d'urgence que la conférence des recteurs des six universités malgaches, doivent engager pour le lancement du *virtuel*, il y a lieu de citer le ré-aménagement des heures d'obligation et la re-définition des heures complémentaires pour les différentes catégories du personnel enseignant et du personnel technique affecté à la maintenance des appareils. Il s'agit d'un domaine très sensible parce que cela touche le portefeuille. Chaque université doit préalablement engager cette discussion à la base, en tenant scrupuleusement compte de son environnement social, avant de cheminer ensemble, au niveau de la conférence des recteurs. La réussite du *virtuel* dans les universités malgaches est conditionnée par ce travail de sensibilisation, de mise en confiance, d'intéressement et d'adhésion. La recherche du consensus où la parole circule librement, en prenant tout son temps, est une forme d'humanisme chère à la culture malgache.

Alors que l'homme occidental avance dans le temps le dos tourné au passé, sans doute pour aller toujours plus vite sans prendre la peine de s'arrêter, le Malgache, quant à lui, avance dans le temps, à reculons, le dos tourné à l'avenir afin de prendre appui sur le passé pour mieux assurer ainsi son ascension progressive vers cet avenir qu'il juge incertain parce que, non encore humanisé. Quel lendemain, en effet, le *virtuel* va-t-il nous réserver? Avec la rapidité des informations, quelle sera, demain, l'unité de mesure de traitement d'un dossier? Peut-être que demain nos bureaux deviendront obsolètes puisque tous les travaux de secrétariat se feront à ce moment-là à domicile par **Internet** (réduction du temps de travail oblige) et que toutes les réunions de direction s'organiseront sur écran, et à la carte, suivant une plage horaire entièrement personnalisée et ce, à partir de n'importe quel endroit de la planète. Avec le *virtuel* s'annonce ainsi un véritable bouleversement dans nos habitudes quotidiennes : nous serons certainement rudement secoués.

Dans le passé, de nombreux événements, tout aussi déstructurants, ont fortement secoué le Malgache dans son univers quotidien et tous ont remodelé plus ou moins en profondeur son paysage culturel et son univers mental, mais aucun d'entre eux n'ont réussi à l'aliéner complètement. La traite des esclaves, l'introduction du christianisme et de la colonisation, l'implantation des écoles jusque dans les villages les plus reculés sont autant de nouveautés qui ont provoqué des séismes culturels pour le Malgache. Mais assuré d'être fortement enraciné dans son patrimoine culturel, il ressent secrètement en lui-même qu'il saura toujours faire preuve de sérénité à toute forme d'innovation imposée de l'extérieur. Le **virtuel** n'échappera pas à cette règle. Mieux, le Malgache saura en tirer judicieusement partie, et il y croit.

Voilà les témoignages des universités malgaches, voilà leur récit de vie.

Or un récit de vie n'est bénéfique que si son écoute vous reconforte dans votre propre démarche et que par ailleurs cela vous incite à explorer d'autres voies pour un mieux être. Un témoignage est une invitation au voyage. Le **virtuel** offre des perspectives inédites que chacun de nous doit incorporer, dans son propre travail, pour avancer sur la plus haute marche de l'excellence académique.

Garder, conquérir, reconquérir l'excellence

Dans l'intitulé du sujet auquel il m'a été demandé d'introduire, pour les discussions de notre atelier, sont lisibles différentes alternatives : s'agit-il pour nous de savoir garder une excellence menacée? D'aller à la conquête d'une excellence rêvée? De chercher à reconquérir une excellence que l'on avait, ou plutôt que l'on représentait (quand, exactement?) mais qu'on a perdue?

D'autres alternatives restent ouvertes, dont celle-ci qu'il est bon d'envisager dès l'abord : ne peut-on pas penser qu'il puisse s'agir aussi d'avoir pleine conscience de ce que l'on a ou de ce que l'on est, de s'aviser d'une excellence qui ne demande qu'à accéder à la pleine intelligence d'elle-même, pour alors se renforcer de sa propre assurance de soi? Nous nous trouverions alors non pas devant un problème relevant des métaphores militaires de la conservation des places fortes, de leur conquête ou de leur reconquête, mais devant un problème que je me hasarde à dire psychologique dans le sens précis où il s'agit d'être dans l'ignorance de soi, de ce que l'on est; et cela s'appelle, proprement : aliénation.

Gardons-nous, dans cette hypothèse proposée à notre réflexion, d'oublier que dire d'une question qu'elle est psychologique ce n'est absolument pas en dire l'irréalité. Au contraire. Prendre conscience n'est pas, simplement, par une opération psychologique de remise à l'endroit qui ne touche pas les choses même, ce n'est pas revenir d'une illusion : c'est faire. Et en cela je retiens d'un ouvrage dont l'intitulé – L'École, prix d'excellence... avec les meilleures entreprises pour modèle, laisse rêveur, la seule vérité qui soit à en retenir, à mon sens : « il faut du cran pour parvenir à l'excellence ». Que faire, donc?

Pour répondre à cette question léniniste je me propose de présenter d'abord les éléments d'analyse concrète d'une situation concrète qui concernera l'idée de l'excellence que se fait une partie importante de ceux qui se préparent à être les élites de nos pays, de ses lieux et de ses conditions. Idée dont je dirai qu'elle est entre mythe et réalisme. Je décrirai donc rapidement certaines tendances qui me semblent pouvoir être considérées comme relevant

du constat, en faisant l'hypothèse, que je crois raisonnable, que ce constat vaut largement pour la francophonie du Sud, la francophonie en général peut-être même, par bien des aspects, pour celle d'Afrique certainement, en tout cas.

UNE CERTAINE IDÉE MONDIALISÉE DE L'EXCELLENCE : ENTRE RÊVE ET RÉALISME

Reconquérir l'excellence suppose d'abord de bien prendre la mesure de l'idée que l'on s'en fait, dans la jeunesse de nos pays tout particulièrement. Permettez-moi de chercher cette idée dans des expériences et des cas parce qu'ils sont significatifs. Au Sénégal, il y a quelques années, s'est créée une association des Anciens élèves des Grandes Écoles Françaises (AGEF) qui s'était alors donné pour raison d'être la volonté d'entretenir, par la solidarité entre ses membres et d'éventuelles actions de conseil et d'orientation, spécialement dans les lycées, une certaine idée de l'excellence liée à cet aspect, très particulier bien entendu, d'un pays de la francophonie.

Aujourd'hui, un réseau des alumni de grandes universités américaines est plus qu'embryonnaire : si une association des anciens de Harvard semble par trop limitée encore pour voir le jour – ce projet existe – celle des anciens des universités américaines en général aurait certainement beaucoup de succès auprès des jeunes des lycées du Sénégal. Il ne s'agit pas d'opposer une association à une autre, d'autant que dans le cas d'espèce une grosse proportion des membres de la première, disons la francophone, se retrouveraient aussi dans la seconde. Pour des raisons de trajectoire sur lesquelles il sera intéressant de revenir.

Pour l'instant je voudrais citer simplement le cas d'un membre de l'AGEF, qui a autour de trente-cinq ans, est un ancien élève de Polytechnique, la fameuse X, qui a obtenu après en être sorti, comme beaucoup de ses camarades d'école, j'entends français, au terme d'un séjour au MIT, un Master de cette dernière institution. D'ailleurs, m'a-t-il expliqué, cette trajectoire est tout à fait habituelle pour des polytechniciens très nombreux à se retrouver ainsi au MIT à la fin de leur scolarité à l'X. La sœur de cet homme, aussi brillante que son frère, est, elle, allée directement préparer un BA de mathématiques et économie aux États-Unis, estimant que les classes préparatoires, puis les grandes écoles avant une grande université américaine c'était un détour inutile vers un résultat pour lequel il y avait cette voie directe et simple qu'elle a choisie dès la seconde après une sélection pour le Collège des Mondes unis et la préparation du baccalauréat international. Le frère – et c'est important – a été en accord avec ce raisonnement et ce choix.

Sauf à supposer que ces esprits que l'on s'accorderait à juger réfléchis par ailleurs ont été frappés d'aberration sur ce seul plan, il faut bien se résoudre à accepter qu'en l'état actuel des choses ce raisonnement et ce choix sont avant tout réalistes. « En l'état actuel des choses », cela signifie, à mon sens, selon « le jeu des conditions extrinsèques – circonstances

mondiales, puissance financière » qu'évoque Jean-Claude Milner dans *De l'École*, en s'interrogeant sur la fabrication de l'idée, du « dogme » qui fait de l'enseignement supérieur américain « le meilleur au monde ».

Donnons une illustration de ce que peuvent être ces « circonstances mondiales » (en 1984, le mot de « mondialisation » n'était pas en vogue, mais c'est bien de cela qu'il s'agit, dans le fond : c'est par exemple le fait pour des entreprises de demander à ceux qui postulent pour un emploi, une formation à l'américaine, au moins complémentaire de celle principalement reçue. Ou de simplement laisser entendre que celle-ci serait un « plus » qui départagerait très certainement des candidats en compétition, toutes choses étant supposées égales par ailleurs.

Sur cet exemple, je voudrais faire deux remarques. La première est que pour répondre sur un point à la question des voies de l'excellence recouverte ou plutôt reconnue, elle est aussi la question de l'entreprise, de ce que l'on peut appeler de manière générale l'environnement de la formation qui plaque sa propre manière de préjuger de l'excellence sur les qualités intrinsèques de celle-ci. Ce qui s'appelle aussi : le marché.

La seconde est qu'il serait absurde de nier qu'une formation complémentaire soit, effectivement, un « plus ». Sauf à penser, ce qui serait un non sens pur et simple, qu'un savoir puisse être superfétatoire, il est bon d'élargir les expériences, de démultiplier les langues possédées, les manières de voir et de faire. Par essence, le savoir est la négation même de l'enfermement. Ce qu'il s'agit donc ici d'éviter, ce n'est pas l'ouverture que représente une formation complémentaire, c'est qu'elle ait pour conséquence la dévaluation de soi. Qu'elle aboutisse au raisonnement qui a été évoqué tout à l'heure, celui qui dit : « tant qu'à faire... ».

Avec ce raisonnement, j'ai évoqué le réalisme de certains choix qui sont faits aujourd'hui par nombre d'étudiants du monde francophone. Il y a aussi l'amplification mythique nourrie par l'exemple de ceux en qui l'on voit le modèle d'une réussite à l'américaine, qu'il s'agisse de ces golden boys sénégalais employés chez Salomon brothers à New-York ou de ce physicien malien aujourd'hui célèbre pour être devenu un important technicien de la NASA. L'expression la plus frappante du nouveau rêve qui américanise l'excellence dans les esprits est la ruée vers la préparation du TOEFL et la recherche du nombre de points nécessaire pour une éventuelle admission directe dans une université américaine. Très en amont, l'enseignement de l'anglais aux tout petits, assuré par des institutions privées qui se multiplient aujourd'hui, participe du même état d'esprit général.

Si pour parler de l'excellence en francophonie il ne devrait pas être nécessaire de trop s'occuper de l'université américaine en tant que telle, il reste que l'attraction qu'elle exerce ainsi sur la francophonie du Nord comme sur celle du Sud comporte, pour notre « reconquête » de l'excellence, d'importants enseignements. Sur ce plan, il ne faut certes pas répéter sans réflexion le dogme d'un système qui serait « le meilleur du monde », mais

il est absurde de s'offrir comme on le fait parfois, et comme le fait Jean-Claude Milner le plaisir d'un paradoxe consistant à trouver qu'il est « vraisemblablement le pire du monde » et qu'il ne masque cet état de choses que par sa capacité de s'attirer les savants qu'il n'a pas formés.

Je crois que Claude Allègre a raison, au contraire, de faire de la capacité « d'attirer les meilleurs intellectuels et les meilleurs étudiants du monde entier », « notamment d'Asie », ajoute-t-il, le signe d'une qualité qu'il ne faut pas nier mais déceler, renforcer, amplifier dans nos systèmes francophones, en cette période où, au Nord comme au Sud de ce que Jean Christophe Deberre a appelé notre « sixième continent », des réformes sont engagées pour adapter l'Université aux exigences du siècle qui vient.

Je crois aussi que c'est ce que nous avons déjà commencé de faire en mettant l'accent sur un certain nombre de balises, sinon pour l'excellence, du moins, pour l'instant, pour la revitalisation des Universités (en Afrique francophone tout particulièrement) et le renforcement de la qualité de l'enseignement supérieur.

BALISES SUR LE CHEMIN DE L'EXCELLENCE

Sans doute faut-il partir des lieux où la situation est la plus critique peut-être car conquérir l'excellence ne saurait, bien entendu, signifier la concentration de ses lieux au Nord provoquant le flux, vers ces lieux des élites fuyant leurs universités sinistrées. On connaît le marasme dans lequel se trouvent aujourd'hui les universités africaines et que résume ce constat de Michel Guillou et Arnaud Littardi qui, après avoir décrit l'explosion quantitative, dans le primaire et le secondaire, où « les taux de redoublement et d'abandon sont parmi les plus élevés du monde » écrivent :

« À l'autre extrémité de la chaîne, les taux d'échec au baccalauréat atteignent des records, jusqu'à 90 % dans certains pays, certaines années. Les frustrations se multiplient, la pression sociale se fait forte, le niveau baisse par un laxisme inévitable et coûteux, dont on mesure les effets aussi bien dans les taux d'échec scolaire des boursiers dans les universités du Nord que dans les effectifs des premiers cycles « parking » des universités africaines. On y entre sans en sortir ».

Le livre que j'ai cité est paru en 1988 et on ne saurait mieux décrire en aussi peu de mots l'impasse où était alors l'université francophone africaine. 1988, c'est la première année blanche à Dakar, suivie d'années de braise toujours rafistolées in extremis; les choses étaient comparables à Abidjan et ailleurs, balayés qu'étaient les campus par les ouragans des luttes politiques et des problèmes sociaux auxquels ils n'avaient plus de murs à opposer, qui tels ceux de Jericho s'étaient écroulés dans l'implosion des normes académiques et l'affaissement des volontés de savoir et d'enseigner.

Il fallait sortir de là. Revitaliser d'abord – pour prendre un mot associé à l'intervention de la Banque mondiale dans l'Université africaine – pour envisager d'aller à la reconquête de l'excellence.

Cela passe, certes, par une politique sélective et juste, le savoir étant, par lui-même, sélectif. Mais aussi par une politique de la diversité des cursus en quoi Claude Allègre, avec raison, voit le meilleur du système nord-américain, où – faut-il le rappeler? notre « sixième continent » est présent sous son visage canadien francophone. Permettre la mobilité pédagogique des étudiants « sans dresser de barrières administratives artificielles qui l'empêchent, (...) dispenser aussi bien culture générale que professionnalisation » devraient être les principaux résultats de cette politique de la diversité.

La diversification des cursus suppose des réformes pédagogiques au sein des universités telles qu'elles existent mais également une diversification institutionnelle telle que le projet d'adapter à la situation de nos pays ce qui s'appelle collège communautaire au Canada francophone et cégep (collège d'enseignement général et professionnel) au Québec plus particulièrement, cherche à la mettre en place.

Quelle qu'en soit la forme institutionnelle, il s'agit de développer un enseignement supérieur professionnel, pratique, en prise sur les réalités de son environnement, qui pourra accueillir des talents qui s'épanouiraient difficilement ou pas du tout dans le cadre des exigences théoriques de l'Université ou des grandes Écoles. Les prochaines assises que l'AUPELF a souhaité consacrer à l'enseignement supérieur technologique et professionnel devraient être l'occasion d'une réflexion approfondie sur cette question aujourd'hui cruciale pour essayer de résoudre le problème de ce que l'on a appelé tout à l'heure le parking du premier cycle.

Sur fond d'une réelle diversité, les pôles d'excellence pourront émerger, la sélection s'effectuer sans signifier que la majorité de la jeunesse scolaire soit abandonnée à la fatalité de l'échec. L'excellence est à tout le monde est le titre que Paul Deheuvels, qui fut professeur au lycée Louis Le Grand, a donné à un ouvrage remarqué. Ce sera vrai en droit si les talents les plus variés se voient offrir leur chance dans un système diversifié et où les lycées d'excellence qu'il appelle de ses vœux, devant conduire une élite scolaire à des cursus d'excellence, ne sont pas oasis perdus au cœur du désert.

L'émergence des pôles d'excellence devrait sans doute signifier la régionalisation de ceux-ci et une meilleure intégration, par zones, des systèmes d'enseignement supérieur, pourvu que la mobilité soit assurée, qui permettra, par exemple, aux formations doctorales que met en place l'AUPELF de remplir pleinement leur vocation d'être des lieux d'excellence pour des régions entières.

Des lieux de l'excellence. Aujourd'hui ils peuvent être virtuels et se trouver partout, en même temps. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent de donner corps à ce qui n'était que formule : l'excellence est, vraiment, à tout le monde.

Il ne s'agit heureusement pas ici de sacrifier à un lyrisme des technologies nouvelles mais de mesurer qu'il existe des réponses technologiques à des problèmes autrement insolubles qu'il devient dès lors moralement nécessaire de mettre en œuvre. L'enseignement à distance, solution aujourd'hui obligée aux problèmes d'effectifs, de sous encadrement, de sous équipement, de mobilité est un outil de revitalisation et d'excellence qu'il nous faut investir de manière résolue et dans la solidarité, comme l'un des principaux points d'ancrage de ce partenariat généralisé que doit être la francophonie.

Je ne suis pas loin de penser que dans ce qui a été mis en œuvre, ces dernières années, pour revitaliser l'université sénégalaise, ce qu'il y a peut-être de plus porteur d'avenir, c'est l'installation des campus virtuels régionaux. Bien entendu tout reste à faire et, en particulier, il est de notre responsabilité de donner à ce qui n'est que véhicule, à ce qui a encore la virtualité d'une promesse, les contenus qui reflèteront notre diversité et notre volonté d'excellence. Mais c'est bien ainsi que nous entendons l'excellence : ce qui doit être de notre responsabilité, ensemble.

J'évoquais, au début de ce propos introductif, cet élément que je disais psychologique, qui est la conscience de soi, au fondement de la volonté d'excellence. Je finirai donc d'un mot sur cette conscience de soi et sur son contenu dont le poète nous apprend quel il doit être : « la racine en rhizome, qui ouvre Relation ». Ce poète, qui chante comme a parlé Deleuze, c'est bien entendu Édouard Glissant. Qui a pour notre propos cette leçon : « (...) nous enseignerons selon nos références, allant ainsi à la rencontre des connaissances du monde entier, où nous ne laisserons plus jamais à la dérive ces jeunes qui vaquent dans le néant et le souci, où nous arrêterons de mener entre nous ces combats inutiles d'opinion qui tournent à mesquinerie. Mais faisons-le, proposons-le à tous, avec la tranquillité de ceux qui ne prétendent pas donner leçon à d'autre ».

Décidément, entre réseau virtuel et rhizome, notre sixième continent est la figure même de ce que le Poète célèbre pour ce temps de la mondialisation : l'identité archipelique.

BIOGRAPHIE

Le titre original en Anglais laisse encore plus pantois, pour ce qui est du modèle proposé à l'école : *Achieving Excellence in Our schools – by taking lessons from America's best-run Companies*. James Lewis Jr. 1986, trad. française en 1989. coll. Nouveaux horizons.

Seuil. 1984. p.113.

Allègre, C., *L'âge des savoirs*. Pour une renaissance de l'Université. Gallimard. 1993. p. 37.

In : *La francophonie s'éveille*. Berger Levrault. 1988. p. 202.

Glissant, E., *Traité du Tout-monde*. Poétique IV. Gallimard. 1997. p. 229.

La responsabilité civique des enseignants et des chercheurs

Toute ma vie adulte, j'ai fréquenté l'université en « externe ». J'ai fait métier, au journal, de l'observer de près, avec une amitié critique dont je m'autorise, aujourd'hui, pour me livrer encore à la délinquance en amendant le titre de mon intervention.

Parler de la « responsabilité civique des enseignants et des chercheurs », c'est remettre un peu rapidement la dite « responsabilité civique » aux seuls individus qui peuplent l'université. Qu'en est-il de la responsabilité civique de l'institution elle-même ? Le rôle de l'université dans la cité me semble bien plus problématique, aujourd'hui, que celui des enseignants et des chercheurs. Plus que jamais intégrée aux rouages de l'économie, pilier du développement de la société dite « du savoir », l'université est-elle encore libre de promouvoir ses propres valeurs, et a-t-elle encore soif de cette liberté ?

Il est impossible de répondre à cette question en généralisant. Les modèles universitaires ne sont pas les mêmes d'un continent à l'autre. L'université nord-américaine, celle que je connais le mieux, ayant pris son essor avec la révolution industrielle, s'accommode de son plat fonctionnalisme et de son peu de distance critique avec beaucoup moins d'angoisse existentielle que l'université européenne, plus consciente de devoir sa naissance à la philosophie et d'avoir encore mission de mettre en question le monde et sa succession d'idées reçues. Mais si j'en juge par les débats franco-français dont j'entends et lis l'écho au Québec, la progression de l'université fonctionnaliste semble aussi forte, en Europe, que celle des produits de la culture de masse américaine. L'uniformisation des mécanismes économiques, corollaire de la mondialisation, impose partout aux universités les mêmes pressions, et bientôt, les mêmes comportements.

Comme mes réflexions quotidiennes sont nourries sans cesse de faits et d'anecdotes, j'évoquerai un incident récent, qui me semble parler mieux que toute considération théorique.

En janvier dernier, à l'invitation d'un prestigieux cercle de gens d'affaires de Montréal, un recteur de la plus riche université québécoise et de l'une des plus renommées en Amérique du Nord – parlons-en à l'aise, ce n'est pas une université de langue française – s'est livré à un rare éclat. Indigné par ce qu'il a appelé la « conjoncture lugubre qui résultera inéluctablement des scénarios de financement du gouvernement », il a apostrophé son auditoire en professant littéralement sa colère devant « l'apathie » et le « silence » des milieux d'entreprise et du public, coupables selon lui de ne manifester aucune solidarité à l'égard des malheureux établissements universitaires que l'on affame. Il posait en conclusion une question intéressante : « Comment devons-nous nous y prendre pour être des partenaires actifs du changement social si notre mode de fonctionnement est à ce point compromis par notre situation financière ? »

Une telle question lancée à la communauté méritait, me semble-t-il, une réponse dans un journal largement lu par des universitaires. Je suis donc montée au front en éditorial le lendemain et j'ai fait remarquer à mes amis recteurs :

1) que les universités semblaient désormais moins des partenaires actifs du changement social que des partenaires actifs de la demande sociale, ce qui est tout à fait différent ;

2) qu'il fallait un certain culot pour exiger la solidarité non seulement des élites mais du peuple quand, tout au long du calvaire qu'a été pour tant de petites gens le processus de redressement des finances publiques, les universités n'ont jamais jugé bon de prendre quelque position commune touchant les valeurs de justice et d'équité à préserver dans la cité. Où étaient-elles quand les systèmes de santé, l'enseignement primaire et secondaire, la sécurité sociale, encaissaient des coups bien plus ravageurs que ceux qu'elles essuyaient elles-mêmes ?

J'ai obtenu quatre types de réaction à ces réflexions qui touchaient la responsabilité civique, mon sujet de ce jour.

La première, virulente et immédiate, est venue de la responsable des relations publiques d'une autre université montréalaise, convaincue que je ne mettais jamais les pieds sur un campus. Elle a cru utile de m'apprendre que l'université contribuait tous les jours au changement social par son enseignement et sa recherche ; il y a, me disait-elle, des enseignants qui éveillent leurs étudiants à ces questions et des chercheurs qui tentent de les éclairer. Autrement dit, elle rejoignait la thèse implicite du titre proposé à mon intervention : la responsabilité civique de l'université devrait ne s'incarner désormais que dans les extrants de ses facultés de sciences humaines et sociales, produits par des gens spécifiquement rémunérés pour contribuer au changement social. (Il n'est pas innocent que cette réponse, plutôt que de me parvenir de la direction de l'institution, ait émané d'une équipe de relationnistes de presse, donc de spécialistes en images sociales).

La deuxième réaction, plus aimable, est venue d'une vieille connaissance, professionnel salarié d'une université relativement jeune, urbaine, à la clientèle d'origine plutôt modeste et diverse, qui m'a rappelé que son établissement avait mis sur pied, à sa naissance il y a

près de trente ans, un bureau dit des « services à la collectivité ». Là se sont développées diverses initiatives d'éducation populaire et de recherche-action, menées avec des syndicats et des groupes communautaires, qui aident directement les plus démunis et contribuent à la réflexion sur les moyens de les tirer de leur aliénation. Nous voilà plus près d'une véritable responsabilité civique, mais dont on voit bien le mécanisme facile : l'université confie à une instance spécialisée le soin de promouvoir certaines valeurs dans la cité, elle charge cette instance de vivre autrement, de contester et de critiquer au besoin, mais cette fonction a même statut, au fond, que la direction des cafétérias ou le bureau du registraire. Elle est un morceau d'organigramme, qui n'engage en rien l'ensemble de l'institution.

La troisième réaction est la seule à m'être venue d'un recteur. Elle émanait d'une petite université, dans une région en difficulté économique, et me mettait en garde avec raison contre une tentation d'interpréter l'université à travers ma connaissance des plus fortunées d'entre elles. Le recteur m'expliquait avec trop de modestie la présence active et parfois le leadership de son établissement dans des forums régionaux de réflexion qui portaient sur les voies du développement collectif, à bien distinguer des comités industrie-universités où on taille aujourd'hui sur mesure une infinité de programmes universitaires à usage de l'économie locale ou régionale.

C'était là, hélas, une réponse marginale. Le quatrième type de réaction a été massif, et ne surprendra personne. Il s'appelle le silence, c'est-à-dire le refus d'entreprendre quelque dialogue sur ces questions. Je ne peux, en ce bref moment, qu'en effleurer les raisons.

LES PHASES D'UNE MUTATION

L'une tient à la spectaculaire mutation des universités depuis le milieu du siècle : d'institutions mues par leurs propres fins, elles sont le plus souvent devenues, en pratique, des organisations au service d'une économie où le savoir est la source principale, sinon infinie, de la richesse.

Point n'est besoin de remonter jusqu'au philosophe Abélard ou au cardinal Newman pour retrouver une époque où l'idée d'université se situait en amont de la société, lieu d'une réflexion autonome qui s'obligeait à repenser constamment les traits fondamentaux de son environnement. Plus près de nos générations, les universités ont été des vecteurs premiers de l'entrée dans la modernité. Ce fut par exemple le cas au Québec, société traditionnelle, dominée par des pouvoirs conservateurs, partiellement colonisée. La révolution des valeurs à partir des années cinquante, puis la radicale transformation de l'État et des systèmes sociaux guidés par le principe d'universalité, peuvent littéralement être retracés chez nous jusqu'à leur source, dans l'incubateur que fut une université d'enseignants et de chercheurs qui se plaçaient en travers de la tradition, du monde établi, et voyaient là la mission même de leur institution.

Et dire que c'était l'époque où l'on reprochait aux universités de se cloîtrer dans leurs tours d'ivoire...

Mais c'est évidemment la modernité qui allait, paradoxalement, avoir raison de ses géniteurs universitaires en exigeant d'eux qu'ils ajoutent à la théorie critique un engagement de terrain, qu'ils s'adaptent aux nouveaux besoins sociaux en diversifiant les programmes d'enseignement, en produisant une recherche dirigée essentiellement vers la solution de problèmes pratiques de tous ordres. Quoi qu'on en pense chez certains critiques de l'université qui voient dans cette période-charnière la source de tout le mal, ce fut un moment exaltant, où coexistaient deux fièvres qui pouvaient ensemble se réclamer de la responsabilité civique : l'une, qu'on dira soixante-huitarde, faisait des campus, désormais envahis par des étudiants de presque tous horizons sociaux et économiques, le lieu même d'un brassage de classes et d'idées qui débordait sans cesse dans la cité. L'autre, plus tranquille, était celle des bâtisseurs et faisait naître une série de nouvelles formations professionnelles dont on espérait qu'elles améliorent la qualité de vie dans la cité.

Quand elles se sont apaisées, ces fièvres sont vite devenues antagonistes et l'une a vaincu l'autre. Les lieux où l'on pense et l'on débat le changement ont été marginalisés, remis à des départements ou des services spécialisés, comme on me l'a signifié lors de l'incident que j'évoquais plus haut. Et les lieux où l'on formait plus simplement les nouvelles compétences techniques et humaines se sont multipliés au point de définir aujourd'hui, en soi, l'université.

Nous sommes alors entrés dans une troisième phase, ce temps présent où l'université ne se contente plus de répondre tant bien que mal aux demandes sociales qui lui viennent de l'industrie, des États, des groupes communautaires ; elle tend à s'intégrer à leur fonctionnement, à définir avec eux les fins de l'organisation sociale et à en devenir un moyen parmi d'autres. Le discours universitaire institutionnel qui porte aujourd'hui sur la société du savoir ou sur l'innovation technologique est le plus souvent interchangeable avec celui des pouvoirs publics ou de l'entreprise. Si bien que l'université renonce en pratique à ses fins propres, se laisse absorber dans le magma de la communauté, et perd sa distance critique. Elle le fait d'autant plus facilement qu'elle est flattée de la reconnaissance qu'elle obtient enfin de forces politiques et économiques qui, il y a peu, la tenaient pour quantité négligeable mais qui dépendent aujourd'hui de ses enseignements et de ses recherches pour se développer.

Cette mutation est intériorisée de haut en bas de l'institution. Nous en avons eu pour preuve, récemment, un document public de réflexion sur une politique des universités, conçu par notre ministère de l'Éducation en étroite consultation avec le milieu, qui résumait la mission de l'université à « donner une formation au plus haut niveau, à toute personne qui en a la volonté et l'aptitude ». On ne saurait être plus platement fonctionnel et subordonner la poursuite autonome et libre de la connaissance, idée fondatrice de l'université, à une tâche sociale qui n'en est qu'un corollaire.

On passe d'ailleurs pour rétrograde quand on estime, comme je l'ai fait en réaction à ce projet, que le premier rôle de l'université, de l'enseignant, du chercheur, dans la cité, est d'éclairer avant de former. Je vous épargne le résumé du désolant courrier que j'ai reçu.

Tout cela se traduit dans une organisation universitaire dont les tentacules, la complexité, la lourdeur, les exigences dictées par les diverses clientèles étudiantes ou corporatives, contredisent l'essence même d'une maison qui devrait être un lieu d'abord fait pour que l'esprit s'y déploie librement. Comme l'écrit le merveilleux penseur de l'université qu'est Michel Freitag, sociologue d'origine suisse, ancien chercheur au CNRS et aujourd'hui professeur à l'Université du Québec à Montréal (donc pur produit de l'espace francophone), « son corps ploie sous le poids de sa propre morphologie constituée d'une infinité de prothèses, en même temps que son esprit s'évapore dans ses réseaux et activités délétères de communication et d'information » (*Le naufrage de l'université*, Nuit blanche éditeur et Éditions La Découverte, 1995, p. 56).

D'où le silence, le lourd silence, qui accueille la critique du rôle social de l'université, quand on lui reproche d'avoir elle-même abandonné les lieux de la critique. Les directions d'universités reçoivent ces constats comme des désaveux personnels mais ce n'est pas le cas. L'organisation de l'université transcende désormais, le plus souvent, ceux qui la dirigent. Les directions d'établissement sont coincées entre les règles d'un financement public de plus en plus centré sur la performance, et les commandites qui régissent non seulement la recherche mais aussi l'enseignement de tous ordres et de toutes disciplines sauf peut-être, celui des lettres et de la philosophie désormais perçues comme les danseuses du système de formation. Les recteurs disposent de moins de marge de manœuvre que le premier dirigeant de PME venu. Les sommes d'argent qu'ils gèrent, ce ne sont pas les leurs. On ne peut que deviner à quelles sanctions financières ou sociales dissimulées mais réelles s'exposerait un recteur qui exercerait pleinement sa liberté de parole, comme de rares enseignants et de rarissimes chercheurs libres le font encore.

L'UNIVERSITÉ ÉVACUE L'ESPACE PUBLIC

Il n'y a rien d'étonnant, dès lors, à voir l'université, qui a été à l'origine de la constitution d'un espace de débat public dans les sociétés occidentales, en être aujourd'hui évacuée, du moins à son sommet. Sur presque toutes les questions qui occupent aujourd'hui la réflexion collective – de la bioéthique aux accords commerciaux internationaux – les gens d'entreprise, les journalistes et même les vedettes de cinéma ou de télévision ont succédé aux penseurs pour contribuer à la formation de l'opinion. Et ce n'est pas, comme on le prétend, la faute aux médias entichés des patrons ou des stars. Les médias recueillent plus souvent les opinions qu'ils ne les élaborent ou ne les provoquent. En leurs pages et devant leurs micros, les patrons et les stars osent penser tout haut, alors que l'université est craintive, et dépen-

dante. Ce n'est pas un hasard si le recteur dont les propos ont servi d'amorce à mon intervention liait directement sa capacité de contribuer au « changement social » à la « situation financière » de son université. Dans l'état actuel de l'organisation, c'est ce que presque tous les habitants de l'université ont tendance à penser. Si l'université osait reprendre sa liberté sur la place publique, elle le ferait à crédit. Et elle croit n'en avoir pas les moyens.

Faut-il baisser les bras ? Certains le font et acceptent aujourd'hui de voir l'engagement civique de l'université limité à l'engagement civique individuel de quelques universitaires, enseignants et chercheurs qui interviennent dans le débat politique et social, qui mettent bénévolement leurs connaissances au service de quelque action communautaire méritoire, qui dirigent leurs recherches vers des objets socialement utiles. La pente sur laquelle les universités sont engagées est toutefois si glissante que même cette forme d'engagement pourrait être bientôt menacée. J'ai entendu récemment un professeur, membre de la Fondation de son université, donc d'un organisme de cueillette de fonds privés à des fins de développement universitaire, souhaiter vivement le départ ou la mise à la retraite de l'un de ses propres collègues au verbe haut, et aux recherches économiques décapantes, parce qu'il irritait les généreux bienfaiteurs des corporations et donnait mauvaise image à l'université qu'ils soutiennent. Je connais, de très près, la suspicion, la méfiance et parfois la rétorsion dont font l'objet les enseignants et chercheurs qui s'expriment régulièrement en nos pages ; de mille manières, l'institution leur fait sentir qu'une présence trop marquée dans la cité est en quelque sorte antinomique à leur appartenance à l'université, pour ne pas dire vulgaire. Bientôt, le recrutement des enseignants tendra à écarter ce genre d'individus et la responsabilité civique de l'université ressemblera à celle de la plupart des entreprises : elle se résumera à une série de bonnes actions jolies à énumérer dans un rapport annuel.

Je ne suis pourtant pas entièrement convaincue que l'institution acceptera aussi facilement de se laisser absorber de cette façon, de détruire sa singularité originelle en devenant un simple rouage, même hautement valorisé, de la chaîne de montage d'une économie dont les fondements prétendent aujourd'hui au statut de vérité révélée. Trop d'individus, à l'intérieur des universités, sont conscients des périls de cette annexion, et de l'échec culturel qu'a été la professionnalisation à outrance des enseignements, notamment au premier cycle, qui pourraient aujourd'hui être assumés directement par les entreprises ou les ordres professionnels, sans qu'il y ait beaucoup de différence.

Pour retrouver une véritable spécificité, l'université doit recréer une distance entre elle et le « milieu » qu'elle a si bien servi depuis qu'elle a quitté sa tour d'ivoire, que ce milieu a eu tendance à en faire son esclave.

DEUX COURANTS

Deux courants se présentent ici. L'université américaine, la plus fonctionnaliste de toutes, s'offre de plus en plus souvent le luxe de créer des programmes dits « d'arts et sciences »

qui ne sont rattachés à aucun cheminement professionnel, où de petits groupes d'étudiants ont accès aux meilleurs enseignements sur les fondements des grandes disciplines. Ainsi le pays de la culture de masse est-il en voie de conquérir, en y mettant les moyens, le territoire de la culture dite « cultivée », que la tradition européenne traite avec plus d'insouciance en croyant qu'elle se reproduira toujours mieux sur le vieux continent. Un second courant, fidèle au meilleur de l'héritage de mai 68, refuse la création d'îlots-témoins d'un monde envolé, et croit possible que l'esprit revienne au corps de l'université de masse, pour reprendre l'analogie de M. Freitag. Sans affirmer que ce retour du balancier soit inévitable, il m'apparaît possible.

Après près de deux décennies d'obsession autour de l'emploi, et d'exaltation des valeurs éclatées de la postmodernité, la quête de lieux qui échappent au marché, qui soient de liberté et de sens, reste vive et augmente, notamment chez les jeunes. Il n'est pas normal que l'université y soit étrangère, qu'elle tende – comme c'est le cas au Québec – à devenir physiquement un centre commercial, pour pourvoyeurs de fringues, de bars-restaurants et d'agences de voyage, tandis que les cafés philosophiques poussent ailleurs. Le défi pourrait être lancé à l'ensemble de la communauté universitaire de recréer un espace différent dans la ville, un espace ouvert à sa rumeur mais attaché à la décoder, capable d'enseigner la gestion sans en consacrer les dogmes passagers, capable d'enseigner les nouveaux modes de communication sans en faire une nouvelle religion, capable d'éloigner culturellement les individus des disciplines auxquelles ils veulent se consacrer, afin qu'ils n'abordent pas le marché du travail en automates. Il ne suffira pas, pour y arriver, de réintroduire quelque dose de culture générale dans les programmes, comme on le répète en vain de colloque en colloque depuis près de trois décennies. Il faudrait repenser, au quotidien, les modes de vie de l'université et trouver les moyens contemporains d'en faire le forum de ses origines.

La responsabilité civique de l'université, si elle ne doit pas demeurer de surface, passe par le recouvrement d'une forme d'autonomie de l'institution, dont l'une des principales conditions est le retour de l'effervescence intellectuelle, par mille moyens à réinventer.

Je conclus sur une observation toute simple, qui est plutôt une réflexion de romancière. Ce n'est pas un hasard si l'université, du moins celle que j'observe, n'est plus un endroit très agréable à habiter. Recyclés dans la revendication corporatiste à cause des exigences de l'emploi, peu stimulés intellectuellement, gagnés par la docilité sociale de l'université, les mouvements étudiants s'ennuient. Coincés dans les rets d'une carrière où chaque ligne de leur crucial curriculum vitae correspond à une victoire sur la concurrence intellectuelle, les enseignants sont inquiets, angoissés, grognons, aussi stressés sinon plus que les courtiers qui suivent le rythme des bourses du monde. Pour les chercheurs, la vie quotidienne est devenue une jungle, cela se passe de démonstration. Les administrateurs, pour leur part, ont tendance à imputer leur mal d'être aux rigueurs budgétaires de l'époque mais je suis convaincue qu'ils pourraient s'accommoder de l'austérité si l'université était encore un

projet porteur, s'ils avaient la certitude de mener leur barque et non d'être ballottés dans une mer de facteurs sur lesquels ils ont perdu prise.

Au cours de la dernière année, nous avons vu, au Québec, des centaines de professeurs quitter l'université en profitant d'avantageuses offres de pré-retraite, lancées pour alléger à terme le fardeau financier des établissements. La réponse a été si forte, chez des gens qui souvent n'avaient pas atteint la soixantaine, qu'il a fallu, dans bien des cas, mettre fin à ces programmes plus tôt que prévu. J'ai rencontré tant d'intellectuels heureux de quitter un milieu tendu, souvent froid, tant de personnes ravies à l'idée de trouver d'autres endroits pour lire, penser, transmettre leur savoir et s'engager, que l'université devrait en être durement interpellée. Elle n'aura pas de peine à recruter une relève professorale qui piaffe à ses portes mais leur réservera-t-elle, après quelques années, les mêmes frustrations? Aucun engagement, civique ou autre cela va de soi, ne peut s'appuyer sur un tel désenchantement.

Le premier devoir de l'université, sa responsabilité civique entre toutes, est d'inspirer la cité. Elle le fera si elle arrive à retrouver elle-même son inspiration.